

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, aucune décision au sujet de l'utilisation du régiment canadien aéroporté ne sera prise, tant que l'équipe d'évaluation n'aura pas fait rapport au secrétaire général. Comme le député le sait, ce régiment est un régiment mobile pour les opérations de maintien de la paix depuis quelques années.

M. Diefenbaker: Non pour être scieur de bois.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Le ministre nous dirait-il pourquoi à ce stade-ci de ses préparatifs de combat l'unité sera mise à contribution non seulement pour le maintien de la paix, mais aussi comme groupe d'approvisionnement en vertu des dispositions logistiques prévues par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Somme toute, la Gendarmerie royale du Canada peut très bien s'occuper d'un parc de stationnement.

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, notre Régiment aéroporté a reçu un entraînement lui permettant d'être polyvalent. Il s'agit d'un régiment de combat qui est aussi entraîné aux opérations de maintien de la paix. Nous devrions tous souhaiter qu'un tel régiment serve au maintien de la paix et non à des activités de guerre.

M. l'Orateur: La présidence va donner la parole au député de Saint-Jean-Lancaster pour une question supplémentaire puis ce sera le tour du député de York-Sud.

LA PARTICIPATION DU CANADA AU MAINTIEN DE LA PAIX AU MOYEN-ORIENT—LA TENUE D'UN DÉBAT

M. Tom Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Faut-il entendre par là que la Chambre ne sera pas saisie de la question de la manière dont il avait été entendu avant que le rapport d'évaluation ne soit déposé à la Chambre?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): C'est ce que je préférerais, monsieur l'Orateur, mais je n'aurais aucune objection si la Chambre insistait pour tenir ce débat plus tôt. Je dis simplement que ce débat serait plus valable et plus productif si l'on pouvait d'abord établir le rôle qui nous sera dévolu avant la tenue de ce débat.

● (1430)

M. Bell: Quand le rapport sera-t-il prêt? Voilà tout ce que vise la motion qui vient d'être déposée en conformité de l'article 26 du Règlement.

Une voix: Ils sont tout embrouillés.

M. l'Orateur: Tandis qu'on accorde au sujet un peu de réflexion, je donne la parole au représentant de York-Sud.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'OPPORTUNITÉ D'UNE RÉUNION DES PREMIERS MINISTRES AU SUJET DE LA MENACE DE PÉNURIE DE PÉTROLE—LES VUES DU PREMIER MINISTRE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, avant de poser ma question, je dirai que je ne suis pas d'accord avec la suggestion du député de Saint-Jean-Lancaster selon laquelle la motion présentée plus tôt en vertu de l'article 26 du Règlement a un rapport avec la question

Questions orales

qu'il a soulevée. Je voudrais poser une question au premier ministre. A-t-il reçu et, dans l'affirmative, a-t-il le temps d'étudier un télégramme du premier ministre Barrett de la Colombie-Britannique le pressant d'organiser au plus tôt une réunion des premiers ministres du Canada dans le but de coordonner les programmes en vue d'une pénurie de pétrole de même que les programmes d'entreposage et de distribution afin que nous ayons une politique canadienne de l'énergie bien coordonnée en cette période critique. Si le très honorable député a eu le temps d'étudier ce télégramme, envisage-t-il d'organiser cette réunion des premiers ministres?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): En effet, j'ai reçu ce télégramme et cela m'embarrasse un peu. Il s'agit certainement d'une question urgente qui doit être étudiée au plus tôt. Toutefois, j'ignore si le premier ministre Barrett sait qu'on a déjà organisé une telle conférence au niveau ministériel et que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, en a fixé la date au 23 novembre. Je n'ai pas communiqué avec le premier ministre Barrett à cet égard bien que j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec lui d'autres questions la semaine dernière. Je ne sais donc pas très bien s'il désire qu'on remplace cette réunion au niveau ministériel par une réunion des premiers ministres. Si c'est ce qu'il désire, il serait préférable, à mon avis de s'en tenir à la réunion ministérielle du 23 novembre pour faire tout le travail préliminaire et ensuite nous pourrions organiser, le plus tôt possible, une réunion des premiers ministres comme nous en avons l'intention au départ.

LES APPROVISIONNEMENTS DE PÉTROLE—LE PROJET DE CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ DE L'ÉTAT EN VUE DE TRANSACTIONS DIRECTES AVEC LE VENEZUELA

M. David Lewis (York-Sud): Je suppose que la suggestion du premier ministre, M. Barrett, résulte de l'attitude du premier ministre de la province voisine de l'Alberta. De toute façon, j'aimerais poser au premier ministre une question qui a été posée, il est vrai, au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, mais j'aimerais la poser au premier ministre en ces termes: Comme la rumeur veut que les envois de pétrole du Venezuela soient réduits, une initiative qui nous nuirait, et que le gouvernement vénézuélien prétend ne pouvoir régler la répartition des approvisionnement qui sont surtout entre les mains d'Exxon, le premier ministre nous dirait-il si le cabinet va décider, ou quand il décidera, d'instituer une compagnie nationale du pétrole capable de s'entendre directement avec le gouvernement du Venezuela et de garantir des approvisionnement de pétrole pour cet hiver?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je crains de ne pouvoir accepter le principe posé par l'honorable député au début de sa première question. Je ne suis pas en mesure de connaître les intentions du premier ministre de l'Alberta, mais je présume que le ministre albertain chargé de ce secteur assistera à la réunion du 23 novembre. S'il n'y est pas, je ne crois pas que ce soit une raison d'en conclure que nous ne pourrions nous réunir en son absence. Il serait souhaitable, néanmoins, que le premier ministre y délègue son ministre.

L'intention qui se dégage du télégramme du premier ministre Barrett m'intrigue toujours. J'espère qu'il sait qu'une rencontre doit se tenir le 23 novembre; de toute façon, je vais tâcher de me renseigner auprès de lui. J'ajoute que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources consulte les diverses provinces sur un double